

Informations de base

2024/0019(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Décision

Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD): souscription, par l'Union européenne, de parts supplémentaires dans le capital; extension du périmètre géographique des opérations de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Iraq de manière limitée et progressive, et suppression de la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital au titre des opérations ordinaires

Subject

6.20.05 Accords et relations commerciales et économiques multilatérales et plurilatérales

6.40.13 Relations dans le cadre/avec les organisations internationales: ONU, OSCE, OCDE, Conseil de l'Europe, BERD

8.40.07 Banque européenne d'investissement (BEI)

8.70.40 Textes budgétaires de base

Zone géographique

Bénin

Côte d'Ivoire

Ghana

Iraq

Kenya

Nigeria

Sénégal

Procédure terminée

Acte final

[Décision 2024/1246](#)
[JO OJ L 08.05.2024](#)

[Résumé](#)